



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'Argentière-la-Bessée, le conseil municipal de jeunes se voit confié une parcelle de forêt communale

La commune de l'Argentière-la-Bessée a proposé à son conseil municipal de jeunes de devenir acteur pour la forêt de demain. Elle a ainsi rejoint le **programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »** porté par les Communes forestières. Des enfants entre 7 et 11 ans vont suivre et s'impliquer dans la gestion d'une parcelle de la forêt communale et porteront des projets de mise en valeur de la forêt et de ses usages.

Un projet pour renouer le lien entre la forêt et l'ensemble des usagers

Dans une volonté de contribuer à sensibiliser les jeunes générations à travers une immersion dans une expérience concrète de gestion de la forêt, les Communes forestières ont lancé le programme d'éducation à la forêt « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Les communes volontaires peuvent ainsi **confier à un groupe d'enfants le suivi sur plusieurs années d'une parcelle en forêt communale**. Des rencontres avec des acteurs du territoire comme le maire de la commune, des professionnels de la filière forêt-bois, le gestionnaire de la forêt, des associations, permettent aux enfants d'appréhender les questions forestières et de s'engager concrètement pour leur Forêt Pédagogique.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, deux communes dans les Alpes de Haute-Provence et une commune dans les Bouches-du-Rhône sont déjà engagées dans ce programme.

La commune et le conseil municipal de jeunes s'impliquent dans ce projet fédérateur

La commune de l'Argentière-la-Bessée est convaincue de l'intérêt de ce programme permettant aux enfants de découvrir tous les apports des forêts qui constituent leur paysage, leur environnement. Une parcelle de forêt communale, dans la vallée du Fournel a été choisie en concertation avec les élus et l'Office national des forêts (ONF), gestionnaire des forêts publiques. C'est une parcelle de 13,5 hectares qui possède principalement des mélèzes, et sur laquelle les élus en charge du conseil municipal de jeunes vont proposer aux enfants d'étudier les multiples fonctions de la forêt avec cette année une entrée sur l'évolution de la forêt au fil des saisons.

Afin de découvrir plus en détails ce projet de forêt pédagogique, la commune de l'Argentière-la-Bessée, aux côtés des Communes forestières, invite élus et partenaires, à l'inauguration de la démarche qui aura lieu :

Le mercredi 29 juin 2022, de 9h45 à 12h30
Au col de la Pousterle – l'Argentière-la-Bessée
(Départ de la mairie à 9h45 en covoiturage, possible)

Journalistes vous êtes conviés à cette inauguration

Une visite de la parcelle sera organisée au départ de la Mairie. Madame Patricia Morhet-Richaud, Présidente des Communes forestières des Hautes-Alpes sera présente à cette inauguration, aux côtés des élus de la commune dont **Monsieur le maire** et **Sandrine Reymond**, adjointe à la forêt et responsable du projet.

Les Communes forestières, réseau de plus de 6000 collectivités à l'échelle nationale, plus de 500 à l'échelle régionale, qu'elles soient propriétaires de forêts ou se sentent concernées par la valorisation des forêts de leur territoire, conseillent et appuient les élus et les collectivités dans leurs projets liés à la forêt et au bois. Le programme « Dans 1000 communes,



la forêt fait école » est porté par la Fédération nationale, pour accompagner élus et enseignants dans la mise en place et l'animation d'une Forêt Pédagogique.

Contact presse : Laura CHANTOIN / Mobile. 07 57 08 16 22 / laura.chantoin@communesforestieres.org

Contact sur place : Maylis PORTE / Mobile. 06 48 33 68 73

